

GENEVIÈVE BIBES

Le système de partis

La crise générale qui, dans la plupart des pays occidentaux, affecte depuis la fin des années 60 les partis politiques en tant que structure de délégation et de représentation a en Italie des conséquences d'autant plus graves que les forces politiques organisées y jouent un rôle plus important et plus diversifié. Le terme de « partitocratie », souvent utilisé pour définir le régime mis en place au lendemain de la deuxième guerre mondiale et de la chute du fascisme, dénonce bien le contrôle presque exclusif des partis sur les rapports entre société civile et système institutionnel.

Ce contrôle relève à la fois de facteurs normatifs et socioculturels et de la dégénérescence clientéliste du système.

D'un côté, l'article 49 de la Constitution, en donnant aux partis, organisations privées, le droit de « concourir démocratiquement à déterminer la politique nationale », leur reconnaît une fonction étatique, tandis que le niveau très élevé du taux d'inscription leur donne les moyens d'agir en profondeur sur la société. Pour des raisons culturelles et historiques, les partis politiques italiens bénéficient en effet d'une participation sans commune mesure avec celle que connaissent leurs homologues européens (1 700 000 adhérents au Parti communiste, 1 600 000 à la Démocratie chrétienne, 500 000 au Parti socialiste pour ne parler que des principales formations).

La stabilité de la représentation politique, qui a été — et est encore bien que dans une moindre mesure — une des caractéristiques du système, est ainsi largement due à l'identification à des partis considérés moins comme des promoteurs d'un programme politique que comme expression d'une subculture (socialiste ou catholique) ou comme distributeurs de ressources en remplacement de notables traditionnels.

A partir de cette situation de force initiale, les conditions mêmes de l'exercice du pouvoir au cours des trente dernières années ont conduit à une distorsion du rôle des partis — spécialement des partis gouvernementaux. Outrepasant leur double vocation d'agrégateurs de la demande politique et d'instruments de sélection des élites, ils ont fini par envahir tout le champ de la vie publique. Les appareils sont non seulement les véritables maîtres de la fonction parlementaire et gouvernementale, mais également de la distribution des charges administratives dans tous les domaines — financier, économique, social, culturel. Une pratique institutionnalisée de *spoils system* fait ainsi dépendre la nomination de recteurs d'université, de directeurs de banques nationalisées et de Caisses d'épargne, d'hôpitaux et de services d'assistance sociale, de chaînes de télévision et de festivals artistiques, de longues et difficiles négociations entre les partis de la majorité gouvernementale.

La crise qui touche aujourd'hui les partis politiques atteint donc les structures portantes de l'ensemble de la société italienne. Elle remet en cause la légitimité d'un pouvoir sans lui en enlever les attributs.

Cette crise est d'ailleurs multiforme. Elle concerne aussi bien les rapports des partis avec leur base sociale que les relations des partis entre eux, c'est-à-dire la configuration proprement dite du système partisan.

Les partis politiques italiens :

DC	Démocratie chrétienne.
DP	Démocratie prolétarienne.
MIS	Mouvement pour l'indépendance de la Sicile.
MSI	Mouvement social italien (néo-fasciste).
PCI	Parti communiste italien.
PDIUM	Parti démocratique italien d'unité monarchique
PDUP	Parti démocratique d'unité prolétarienne.
PLI	Parti libéral italien.
PPTT	Parti populaire du Trentin et du Tyrol.
PR	Parti radical.
PRI	Parti républicain italien.
PSA	Parti sarde d'action.
PSDI	Parti social-démocrate italien.
PSI	Parti socialiste italien.
PSIUP	Parti socialiste italien d'unité prolétarienne.
SVP	Sudtyröler Volkspartei - Parti populaire sud-Tyrolien.
UV	Union valdotaine.
USCS	Union sicilienne chrétienne sociale.

1. LA CRISE DES RAPPORTS PARTIS/ÉLECTEURS

En Italie, comme dans la plupart des pays de démocratie pluraliste, la croissance de la société civile rend plus difficile la délégation et moins acceptables les idéologies rigides et globalisantes. Le développement économique, l'apparition de nouveaux problèmes (défense de l'environnement), de nouveaux besoins ou de nouvelles valeurs (émancipation féminine, reconnaissance des droits civils, etc.) et de nouveaux sujets (jeunes, femmes, chômeurs, catégories intermédiaires beaucoup plus nombreuses) ont d'autre part accentué la fragmentation de la société et superposé des divisions transversales aux traditionnelles divisions verticales des groupes sociaux.

Cela crée une situation contradictoire marquée à la fois par la transformation progressive des partis classistes ou confessionnels en partis « attrape tout » et par les difficultés toujours plus grandes des « partis omnibus » — déjà dénoncés par Ostrogorski au début du siècle — à faire reconnaître leur prétention à répondre à toutes les questions et à résoudre tous les problèmes. L'interclassisme croissant des partis italiens leur pose — comme à leurs homologues européens — un problème pratique et un problème de fond. Le premier se situe au niveau du discours : quel discours unique les partis peuvent-ils adresser non seulement aux classes moyennes et aux ouvriers, mais à l'intérieur de ces deux grands groupes aux catégories traditionnelles et aux salariés, aux ouvriers qualifiés, disposant d'un emploi stable, et aux chômeurs ou aux travailleurs marginaux ?

Le problème de fond est plus grave. Il concerne l'existence même et l'identification du « sujet porteur d'un projet de transformation sociale ». Le fait, d'autre part, que les partis ne soient plus considérés comme la seule expression de la volonté collective a eu pour résultat à la fin des années 60 et surtout dans la première moitié des années 70 une multiplication des mouvements et une invasion du champ politique par les forces sociales, syndicats et groupes de pression. Il se traduit surtout aujourd'hui par le succès d'un parti de type nouveau, comme le Parti radical, qui ne mobilise ses électeurs ni sur une idéologie ni sur un programme organique, mais sur des problèmes spécifiques qu'il les appelle à résoudre directement grâce à l'instrument du référendum (sur ce point aussi on ne peut pas ne pas invoquer le célèbre *A bas le parti, vive la ligue* d'Ostrogorski, qui réclamait le remplacement des grandes organisations rigides et permanentes par des partis *ad hoc*).

A ces explications générales de la crise des partis politiques,

valables à des degrés divers, pour la plupart des pays de démocratie pluraliste, s'ajoutent celles que fournit la nature particulière des partis italiens, surtout celle des trois grands partis : communiste, socialiste et démocrate-chrétien. Même si l'on récuse le terme « d'anomalie » souvent utilisé pour qualifier le système italien (car ceci implique qu'il existe une « normalité », généralement confondue avec le système anglo-saxon), il est certain qu'il existe une spécificité italienne de la représentation politique des groupes sociaux et par là même du fonctionnement du système. La première caractéristique est l'absorption de l'électorat modéré par un parti catholique dont la nature est par définition plus complexe que celle d'un parti conservateur. La seconde est la division du mouvement ouvrier en deux partis : un fort Parti communiste représentant depuis 1976 de 30 à 34 % des votants, qui n'entend pas seulement changer de programme de Gouvernement, mais « changer des rapports de production et la nature même de l'Etat » (1), et un Parti socialiste n'atteignant pas 10 % des suffrages, qui hésite entre sa vocation de parti de gauche et son ambition de troisième force, arbitre du jeu politique.

A) *La Démocratie chrétienne*

Parti d'inspiration chrétienne ou parti des catholiques, parti bourgeois ou parti populaire, parti de masse (d'intégration) ou partimachine (dominé par les notables locaux), aucune des questions posées sur la nature de la Démocratie chrétienne ne reçoit de réponse univoque. La théorie des « deux âmes », une âme conservatrice et cléricale et une âme populaire, démocratique et antifasciste, longtemps soutenue par le Parti communiste, ne contredit pas au fond l'image que les démocrates-chrétiens se font d'eux-mêmes. Elle s'oppose par contre à la pensée libérale qui considère la DC comme le représentant de la bourgeoisie bureaucratique et parasitaire (qu'il s'agisse des catégories traditionnelles ou de la nouvelle bourgeoisie d'Etat née de l'expansion du secteur public) et à la pensée socialiste pour laquelle la DC est un parti conservateur lié aux intérêts de la classe dominante.

En fait, il est certain que l'évolution de la composition sociale des inscrits et de l'électorat (2) au cours des vingt dernières années permet d'identifier de plus en plus la DC comme le parti des classes moyennes et comme un parti laïc. D'un côté, en effet, la forte diminution de sa composante paysanne n'a pas été compensée par des

(1) P. INGRAO, *Masse e potere*, Roma, Editori Riuniti, 1977, p. 193.

(2) Cf. A. PARISI (ed.), *I democristiani*, Bologna, Il Mulino, 1979, 232 p.

gains en milieu ouvrier : au contraire, celui-ci ne représente plus que 17,6 % des inscrits contre 21,1 % en 1959. D'autre part, si la pratique religieuse et les liens avec les organisations catholiques restent un trait distinctif, la DC n'échappe pas au processus de sécularisation croissante de la société italienne.

Pour conserver sa place de premier parti italien — représentant depuis 1963 une moyenne nationale d'environ 38 % des suffrages — la DC doit donc faire la preuve de ses qualités de médiateur entre les intérêts et les aspirations souvent contradictoires de son électorat. Du monde catholique elle reçoit à la fois des poussées conservatrices et intégristes qui s'exercent lors des grands choix sur les droits civils, comme le divorce et l'avortement, et des incitations à de profondes réformes intérieures (davantage de participation et de moralité) et extérieures (plus de justice sociale). Le principe même de l'unicité de représentation des catholiques est de plus en plus ouvertement remis en cause par certains groupements d'action religieuse ou sociale.

Du côté de l'électorat modéré — souvent indifférent quand il n'est pas hostile aux exigences de la subculture catholique — les pressions ne vont pas non plus dans le même sens. Les secteurs les plus modernes réclament moins de bureaucratie et plus de liberté, les secteurs les plus traditionnels plus d'assistance et plus d'autorité.

Au cours de ces dernières années, l'humeur de ces clientèles hétérogènes a provoqué des variations d'amplitude relativement larges du niveau électoral du parti, au point d'inquiéter sérieusement ses dirigeants et d'alimenter chez ses adversaires l'espoir d'un déclin irréversible. Cela a été le cas en 1974, lorsque l'engagement très actif du parti en faveur de l'abrogation de la loi de divorce réclamée par certains mouvements catholiques l'a fait apparaître comme le grand perdant du référendum tenu en mai sur ce sujet (3). Et surtout en 1975, lors des élections régionales de juin qui ont sanctionné par une perte de 3,4 % de voix la dégradation de l'image d'un parti éclaboussé par de trop nombreux scandales financiers.

Les conclusions un peu hâtives prédisant à la Démocratie chrétienne le sort du MRP français n'allaient pas cependant tarder à être démenties, faute d'avoir suffisamment tenu compte non seulement des raisons historiques et culturelles qui avaient permis l'implantation en Italie d'un fort parti catholique, mais aussi des deux cartes maîtresses dont la DC dispose au plan national : l'anticommunisme et la « centralité ».

Apparaissant depuis 1948 comme le rempart essentiel contre le

(3) 59,2 % de non contre 40,7 % de oui.

communisme, la DC récupère, dès que le danger se précise, les voix de l'électorat modéré de culture laïque et libérale, tentée de l'abandonner dans les périodes de calme. Le réflexe a encore parfaitement joué en 1976, où la crainte de voir le PCI en pleine expansion dépasser la DC a permis à cette dernière d'effacer ses échecs de 1974 et 1975 et de retrouver son niveau de 1972 (38,7 % des voix). Score qui est encore à peu près le sien lors des dernières élections législatives de juin 1979 (38,3 %). Cette vocation anticomuniste de la DC ne l'empêche pas cependant d'éviter de s'identifier à un parti conservateur. D'où le second principe : maintenir sa position centrale, qui seule lui assure les possibilités de médiation sur lesquelles est largement fondé son pouvoir. L'avertissement de B. Zaccagnini, alors secrétaire général du parti, au Conseil national de septembre 1979 est tout à fait clair à cet égard : « L'interruption du dialogue avec les communistes pousserait notre parti vers un rôle limité à la représentation des secteurs modérés du pays et par là même à un rôle subalterne. » Ce souci, on le voit, s'exprime essentiellement dans le choix des alliances partisans, dont il sera question plus loin.

B) *Le Parti socialiste*

L'interruption du fascisme et de la guerre a fait perdre au Parti socialiste une grande partie de ses liens avec la société civile — syndicats, maisons du peuple, coopératives, etc. — au profit du Parti communiste. Malgré une organisation imitée du modèle communiste et la persistance d'un électorat ouvrier traditionnel dans certaines régions du Nord, le PSI a connu une mutation considérable au cours des trente dernières années. Depuis les années 60, il semble en prendre acte et vouloir s'affirmer surtout comme expression naturelle des classes moyennes salariées. Sa réunification en 1966 avec la branche social-démocrate séparée depuis la scission de janvier 1947 témoignait de la nouvelle orientation néo-travailleuse du socialisme italien. Mis entre parenthèses après le désaveu de l'électorat en 1968 (4) et la forte mobilisation sociale des années 68-75, le projet est repris par la nouvelle classe dirigeante du PSI, et en particulier par son secrétaire général, B. Craxi, dont l'autorité a été reconfirmée lors du dernier Congrès d'avril 1981.

Dans la mesure cependant où cette nouvelle classe moyenne, dont le PSI se veut l'expression naturelle, est moins une classe au sens

(4) Le parti unifié recueillait moins de voix que n'en avaient obtenu les deux partis en 1963, alors que le Parti communiste enregistrait une hausse de 1,6 point.

exact du terme qu'une juxtaposition de catégories extrêmement diversifiées, le parti s'oblige à un discours désinvolte et contradictoire. Aux catholiques progressistes il se présente comme le véritable représentant des valeurs qui leur sont familières : le pluralisme, l'autogestion, la défense de la personne humaine. En prônant la laïcité, l'anti-étatisme, la défense de toutes les libertés, il s'efforce d'incarner la tradition libertaire toujours présente dans la culture italienne. Enfin, en mettant l'accent sur sa vocation européenne et en cherchant son modèle auprès des grandes social-démocraties allemandes et scandinaves, il se donne un label de modernité et d'efficacité propre à lui assurer la sympathie d'une bourgeoisie urbaine en expansion.

Le dénominateur commun de ces différents appels est l'affirmation de l'autonomie socialiste qui s'exprime par une polémique marquée à l'égard des deux grandes formations occupant la plus grande partie de l'espace politique italien, la Démocratie chrétienne et le Parti communiste. A la première, il reproche d'être conservatrice et corrompue, au second, d'être incapable de choisir entre une idéologie encore marxiste-léniniste et une praxis déjà social-démocrate.

Jusqu'à présent cependant, les efforts du Parti socialiste vers un élargissement de son audience électorale n'ont guère connu de succès. Depuis 1972, il stagne entre 9,6 et 9,8 %. Par contre, ses résultats lors des élections locales et régionales sont plus encourageantes, comme le montre le tableau suivant :

	1972 élection nationale	1975 élection régionale	1976 élection nationale	1979 élection nationale	1980 élection régionale
PSI	9,6	12,0	9,6	9,8	12,7

Malgré le précédent fâcheux de 1976 (la régression sur le plan national suivant l'expansion sur le plan régional), les dirigeants socialistes trouvent dans le bon score de juin 1980 une justification de leur action au cours des dernières années. Il n'en reste pas moins l'inconnue de la base sociale sur laquelle pourra s'appuyer un Parti socialiste ayant rompu depuis 1978 avec la tradition marxiste pour devenir un parti libéral-socialiste. L'échec du parti d'Action en 1946 est à cet égard inquiétant, même si la société italienne s'est profondément transformée depuis la fin de la guerre et si l'inconstance du PSI, dans ses slogans comme dans ses alliances, ne fait qu'en refléter les contradictions.

C) *Le Parti communiste*

La crise des rapports partis/électeurs n'épargne pas non plus le Parti communiste, malgré les puissants moyens de contrôle dont il dispose. Au niveau électoral, cela se traduit par les baisses enregistrées à partir de 1978, qui ont brisé la ligne constamment ascensionnelle du PCI depuis 1946.

Résultats obtenus par le PCI dans les 15 régions à statut ordinaire (5)

	1975 élection régionale	1976 élection nationale	1979 élection nationale	1980 élection régionale
PCI	33,4 %	35,6 %	31,7 %	31,5 %

Les pertes concernent d'abord le nouvel électorat gagné en 1975 et 1976 et déçu par le parti pour des raisons d'ailleurs contraires. Le sous-prolétariat méridional et, d'une façon générale, les couches les plus défavorisées lui reprochent son incapacité à imposer — au sein de la majorité d'union nationale — une politique se traduisant par une amélioration immédiate de leur sort. Les classes moyennes jugent son évolution politique et idéologique incomplète. Mais ce qui inquiète surtout le PCI, c'est la baisse de son audience auprès de son électorat traditionnel : les jeunes et les ouvriers. Les premiers ont été d'autant plus sensibles à l'esprit libertaire du Parti radical que la culture communiste s'est montrée difficilement perméable aux nouveaux besoins et aux nouvelles valeurs d'une société marquée par les mouvements contestataires de 1968. La base ouvrière n'a pas toujours compris la politique d'un parti qui s'affirme « de lutte et de gouvernement » et auquel elle reproche tantôt de prôner l'austérité et la collaboration de classe (entre 1976 et 1978), tantôt de soutenir les franges les plus radicales du prolétariat (1979-1981). Ceci s'est traduit par un déplacement de voix jeunes et ouvrières vers le parti radical et le parti d'unité prolétarienne en 1979, vers le PSI en 1980.

(5) Pour 1976 et 1979, ces chiffres ne concernant que les 15 régions à statut ordinaire diffèrent un peu des résultats globaux de ces consultations intéressant les 20 régions italiennes et qui sont les suivants :

PCI en 1976 34,4 %
en 1979 30,4 -

Les incertitudes de l'électorat reflètent, il est vrai, l'ambiguïté de la pensée communiste qui s'est montrée plus encline, au cours des vingt dernières années, à accumuler des acquis successifs que soucieuse de procéder à une révision de ses théories. Ses adversaires ont ainsi beau jeu d'accuser le PCI de vouloir concilier l'inconciliable : la reconnaissance des libertés civiles et politiques, le pluralisme (y compris dans la représentation de la classe ouvrière), le rôle du marché avec le maintien des références marxiste et léniniste, c'est-à-dire une conception classiste de l'Etat et étatisme de l'économie. Les mêmes difficultés se retrouvent au niveau de la politique étrangère : si le modèle soviétique est rejeté au nom de l'indissociabilité du socialisme et de la démocratie, le qualificatif de « socialistes » reste attaché aux pays de l'Europe de l'Est. Enfin, la réflexion du PCI n'est guère mieux assurée lorsqu'il s'agit de l'identification de la classe ou du bloc social hégémonique. L'émergence de nouvelles catégories et l'accroissement du secteur tertiaire le conduit à remettre en cause « l'idée même marxiste du développement — y compris la distinction classique entre travail productif et travail improductif » (6), en même temps qu'il est conduit à admettre que les divisions transversales de la société imposent « une véritable révolution copernicienne, un dépassement de l'idée de la « centralité » ouvrière » (7). Mais cela ne signifie pas qu'il renonce à croire à la fonction dirigeante de la classe ouvrière et à sa propre vocation d'unificateur d'un univers fragmenté, pour devenir, selon l'expression méprisante d'un intellectuel communiste, « un simple instrument de médiation des conflits » (8). La difficulté de passer d'un tel discours à des choix politiques précis est évidente, comme le montre l'exemple de l'action décidée lors de la grande grève aux usines Fiat en septembre-octobre 1980. Bien que conscient depuis longtemps du mécontentement grandissant des cadres intermédiaires, agents de maîtrise et ouvriers très qualifiés devant l'égalitarisme excessif et le nivellement professionnel encouragés par la politique syndicale, le PCI n'en a pas moins soutenu le radicalisme de franges ouvrières au point de promettre son appui à une éventuelle occupation des usines. Pris de surprise par l'ampleur du mouvement de contestation contre la grève (le défilé des 40 000 techniciens et ouvriers dans les rues de Turin le 14 octobre), il a alors fait pression pour une négociation rapide mettant fin au conflit et consacrant l'échec du mouvement ouvrier.

(6) *Rinascita*, 5 août 1979.

(7) *Ibid.*

(8) S. CINGOLANI, E davvero scomparsa la classe operaia ?, *Unità*, 4 septembre 1980.

Au niveau de la représentation politique, la diminution de l'emprise des partis se traduit ainsi par des phénomènes, d'une ampleur certes encore limitée, comme l'augmentation du vote flottant ($\pm 7\%$ en 1976 contre $\pm 1,6$ en 1972) et de l'abstention (11,5 % en 1980 contre 7,3 % en 1975) et par le succès de listes a-politiques ou régionalistes.

Mais la méfiance croissante des Italiens à l'égard des partis — spécialement des partis de la majorité — s'exprime beaucoup plus clairement à d'autres occasions. Sans parler des sondages, le test du référendum de juin 1978 sur le financement public des partis a été tout à fait éclairant à cet égard : la loi n'a été maintenue que par 56,2 % des suffrages exprimés, représentant 43 % (donc une minorité) du corps électoral. Cependant, le thème central du débat actuel sur la crise des partis concerne moins leur fonction d'intégration ou de représentation que leur fonction de décision. Après trois dissolutions anticipées du Parlement en dix ans (en 1972, 1976 et 1979) et la succession de cinq gouvernements en moins de cinq ans (dont trois depuis août 1979), priorité est accordée à la « gouvernabilité », c'est-à-dire à la capacité des partis de mettre en place des coalitions stables formées sur la base d'un programme de gouvernement.

2. LE SYSTÈME PARTISAN

Les deux théories désormais classiques sur le système de partis italiens, celle de Giorgio Galli sur le « bipartisme imparfait » et celle de Giovanni Sartori sur la « pluripartisme polarisé », conservent largement leur valeur explicative. L'évolution des dernières années a d'ailleurs montré qu'elles étaient plus complémentaires qu'exclusives.

La fragmentation de la société italienne, encore aggravée par une loi électorale de représentation proportionnelle, conduit à un pluripartisme très marqué : en 1979, onze formations politiques sont présentes au Parlement (dont trois représentent la gauche non marxiste : le PSI, le PSDI et le Parti radical, et deux le centre laïc, le PRI et le PLI). G. Galli a cependant raison de remarquer que cette multiplicité de la représentation politique masque mal la domination effective de deux partis qui rassemblent sur leurs listes la majorité de l'électorat italien. De 1946 à 1976, le système de partis a en effet évolué dans le sens d'un bipartisme croissant. En 1976, les suffrages rassemblés par la DC et le PCI (73,1 %) sont du même ordre de grandeur que ceux recueillis par les partis conservateurs et sociaux-démocrates dans des systèmes bipartites. La comparaison devient

d'autant plus pertinente que l'écart entre les deux principaux protagonistes s'est également progressivement réduit pour atteindre 4,3 % en 1976.

Elections à la Chambre des députés (en %)

	1946	1948	1953	1958	1963
DC	35,18		40,08	42,35	38,27
PCI	18,97	F.P.	22,64	22,72	25,31
Total	54,15		62,72	65,07	63,58
Ecart en faveur de la DC	+ 16,21		+ 17,44	+ 19,63	+ 12,96
	1968	1972	1976	1979	
DC	39,09	38,74	38,7	38,3	
PCI	26,96	27,21	34,4	30,4	
Total	66,05	65,95	73,1	68,7	
Ecart en faveur de la DC	+ 12,13	+ 11,53	+ 4,3	+ 7,9	

Le recul du PCI en 1979 a, il est vrai, atténué la bipolarisation du système de partis italien. Mais celui-ci reste malgré tout dominé par deux partis recueillant chacun plus de 30 % des suffrages, alors que le troisième parti, le PSI, se situe au-dessous de la barre de 10 % (9,8 %).

Pour G. Sartori, cependant, qui refuse la typologie binaire comme facteur distinctif des systèmes de partis, la caractéristique principale du système pluripartite italien est la distance idéologique qui sépare les partis extrêmes. Certes l'intégration croissante du Parti communiste — qui est d'ailleurs un des Pères fondateurs de la Constitution — dément la qualification de parti anti-système que lui attribue G. Sartori. Sa participation à la majorité d'unité nationale, au cours de la période 1976-1979, en est la preuve la plus éclatante. Cependant, les limites mêmes de cette unité nationale (elle n'a jamais dépassé le plan parlementaire) et sa rupture en janvier 1979 montrent également que cette intégration reste incomplète et que l'existence d'un fort Parti communiste continue à poser un problème difficile à la démocratie italienne. Il semble par contre que l'extrême-droite

néo-fasciste — l'autre pôle extrême du système — ne constitue plus guère une spécificité italienne. Avec 5,3 % de suffrages en 1979, le MSI ne dépasse que légèrement le score obtenu par des partis du même type dans d'autres démocraties occidentales.

L'élément commun qui rapproche la théorie du bipartisme imparfait de celle du pluralisme polarisé se retrouve au niveau du fonctionnement du système dont la caractéristique essentielle est pour les deux politistes l'absence d'alternance. Due, comme dans d'autres pays latins, à l'hégémonie communiste sur la gauche, l'absence d'alternance fait par ailleurs partie pour l'Italie de son héritage historique. Le pays n'a en effet connu que des rotations limitées aux partis du centre-droit et du centre-gauche (Connubio de Cavour, transformisme de Depretis et de Giolitti, centrisme de De Gasperi, centre-gauche de Moro-Nenni), un régime de parti unique (fascisme) ou des grandes coalitions (tripartisme de 1945 à 1947, union nationale de 1976 à 1979). Pour des raisons liées au processus de formation de l'unité nationale à la fin du XIX^e siècle, à la culture politique et à l'état de la société, l'intégration des diverses forces sociales à l'Etat s'est faite en « tache d'huile », par l'élargissement d'une majorité centriste vers la périphérie, et non par le remplacement d'un bloc politique par un autre.

Même si l'alternance, c'est-à-dire la libre dialectique entre une majorité et une opposition, est généralement présentée comme l'objectif souhaitable dont la réalisation mettra fin à l'« anomalie » italienne, aucune des trois principales forces politiques n'est au fond disponible pour cette « européanisation » du système italien.

1) *Pour la DC*, un éventuel passage à l'opposition ne constitue pas seulement un danger pour ses intérêts immédiats en la privant du contrôle des ressources, instrument nécessaire à sa politique clientéliste. Il représente une menace sur sa nature même, car c'est seulement en restant l'axe central de toute coalition qu'elle peut sauvegarder son caractère de grand parti populaire et équilibrer les tendances centrifuges de son électorat. L'alliance avec les partis laïcs PSDI-PRI et PLI servait surtout à De Gasperi comme moyen de neutraliser les fractions opposées du mouvement catholique et de résister aux pressions vaticanes. L'alliance avec le PSI en 1962, avec le PCI en 1976, était destinée à amortir les tensions sociales et à conserver à la DC un électorat populaire qui pouvait être tenté par le choix de classe. La reprise du dialogue avec les socialistes en avril 1980 permet d'assurer la gestion des affaires publiques sans introduire les communistes au Gouvernement, risque interne et international qu'aucun courant démocrate-chrétien, même le plus favorable à la poursuite

de la collaboration avec le PCI, ne veut tenter. Toutes les solutions politiques sont donc bonnes : le centrisme, le centre-gauche ou la grande coalition, dans la mesure où elles gravitent toutes autour d'une DC définie comme *country party*, ayant une vocation permanente de direction « dans un pays à capitalisme diffus » comme l'Italie.

Ce que le Parti catholique veut par contre à tout prix éviter, c'est de devenir le pôle modéré d'un système bipartite fonctionnant selon la règle de l'alternance.

2) *Du compromis de Salerne*, en avril 1944, au compromis historique théorisé par Berlinguer en octobre 1973, le Parti communiste, de son côté, a toujours montré sa prédilection pour de larges alliances, seule façon pour lui de rompre son isolement. Dans l'analyse de Berlinguer, en effet, comme dans celle de Sartori, la radicalisation du conflit politique dans un système polarisé fait courir de grands risques aux institutions libérales en provoquant l'érosion des partis centristes en faveur des partis extrêmes. En supposant même que les forces qui la représentent puissent franchir la barre des 51 % des votes, l'alternative de gauche ne représente donc pas pour le Parti communiste un objectif souhaitable.

Cependant, l'expérience de la grande coalition, entre 1976 et 1979, l'a obligé, après bien des hésitations et des réserves, à abandonner la stratégie du compromis historique et de l'unité nationale au profit d'une union de la gauche dont les contours et les contenus sont encore très imprécis. La démocratie consociative — qui dans d'autres pays a signifié la participation conjointe au pouvoir de forces naturellement antagonistes (pour des raisons ethniques ou religieuses) — exige en effet, d'une part, qu'aucun des partenaires ne s'estime lésé et, d'autre part, que les leaders des formations associées exercent un contrôle très étroit sur leur base. En Italie, le PCI, admis dans la majorité gouvernementale mais non au Gouvernement resté l'apanage de la seule démocratie-chrétienne, n'a pu admettre longtemps cette situation équivoque, « au milieu du gué ».

D'autant plus que, les pertes électorales enregistrées dès les premières consultations locales de mai 1978 (— 9,1 % par rapport aux élections nationales de 1976) se poursuivent, en automne 1978 et aux élections nationales de juin 1979 (— 4 %), montrant que le PCI ne domine pas ses troupes aussi complètement qu'il le pensait au départ. Ces signes alarmants sont d'autant mieux écoutés qu'ils s'accompagnent de l'expression du mécontentement du monde syndical et de sa propre base devant une politique jugée trop « gouvernementale » et pas assez revendicative. Cependant, entre la sortie du PCI de la majorité parlementaire qui soutenait le gouvernement Andreotti en janvier 1979

et le discours de E. Berlinguer à Salerne le 27 novembre 1980 tirant, semble-t-il, un trait définitif sur l'hypothèse bientôt décennale du compromis historique, la ligne du parti reste officiellement celle de l'entente de trois grandes forces populaires italiennes : DC, PCI, PSI. Il faudra la vague de scandales qui envahit la sphère politique italienne en 1980 et touche particulièrement la DC pour que Berlinguer se décide à céder à d'assez nombreuses pressions internes et déclare la DC désormais irrécupérable. Cette lenteur des réactions montre la difficulté éprouvée par la direction du parti dans la définition d'une nouvelle stratégie qui ne peut être qu'une stratégie d'union de la gauche avec un Parti socialiste accusé de vouloir introduire en Italie un néo-travaillisme dont le premier effet est de casser l'unité de la classe ouvrière et de faire du socialisme non plus une composante de la gauche mais une troisième force.

3) *L'attitude du nouveau maître du PSI*, B. Craxi, n'est pas de nature, il est vrai, à atténuer ces soupçons. Alors que le Congrès de Turin de mars 1978 avait clairement défini l'alternative de gauche comme la stratégie officielle du parti, la politique de Craxi a essentiellement constitué à utiliser au maximum la force d'un parti frontière, nécessaire à la mise en place d'une majorité et dont le pouvoir de négociation est donc bien supérieur à sa force numérique, comme on a pu le constater lors de l'élection d'un socialiste, S. Pertini, à la Présidence de la République. L'objectif réel du PSI est désormais de devenir, à la place de la DC, l'axe porteur de la vie politique italienne. Certes, le chemin est encore long. Les arguments justifiant cette prétention sont cependant déjà en place : en acceptant de rentrer au gouvernement de F. Cossiga en avril 1980 — sur la base d'une entente avec l'aile droite de la Démocratie chrétienne décidée à repousser le PCI dans l'opposition — le PSI veut se vanter d'assurer la « gouvernabilité » du pays. Le slogan « on ne gouverne pas l'Italie sans les socialistes » remplace ainsi celui qui avait cours dans les années 76-79 : « On ne gouverne pas l'Italie sans les communistes. » Les étapes sont elles aussi tracées : attribution du poste de Président du Conseil — occupé depuis 1945 par un démocrate-chrétien — à B. Craxi, organisation d'une « aire laïque » sous hégémonie socialiste qui permettrait de renforcer considérablement la force du parti (un pacte de consultation avec les sociaux-démocrates a déjà été signé en octobre 1980), enfin mise en œuvre d'une réforme constitutionnelle introduisant l'élection directe au suffrage universel — selon une règle majoritaire — du chef de l'exécutif. Ce qui, dans un pays occidental, revalorise inévitablement la composante socialiste de la gauche nationale.

Tout ceci montre l'importance des alliances, dans un système où la

société civile connaît de fortes poussées centrifuges et où les solidarités dépassent les limites d'un parti. Comme le souligne Ferrata (9), des solidarités de signes différents se sont succédé : antifasciste de 1945 à 1947, « démocratique » après 1948, réformiste avec le centre-gauche de salut public entre 1976 et 1979. Et la désagrégation du cadre politique à partir de 1968-1970 entraîne à l'intérieur de ces différents types d'alliances l'interférence de solidarités croisées (10) (réformiste : PCI-PSI ; de pouvoir : DC-PSI ; laïque : PCI-PSI-PSDI-PRI-PLI ; modérée : DC-PLI) qui aggravent l'instabilité du cadre politique.

Les deux grands projets auxquels la classe politique italienne s'est trouvée affrontée au cours des cinq ou six dernières années : le compromis historique, « grande alliance pour le progrès », et l'alternative de gauche se sont sinon effondrés, du moins éloignés dans un avenir non prévisible, depuis 1979.

Aucune stratégie de remplacement n'apparaît, si ce n'est en filigrane le projet craxien d'assurer une rotation entre la DC et le PSI dans le cadre limité d'une alternative de centre-gauche, ou à plus long terme entre un bloc modéré dominé par la DC et un bloc progressiste dominé par le PSI. Mais cette dernière éventualité suppose que le socialisme italien soit capable de reconquérir le terrain qu'il a, dès le lendemain de la guerre, abandonné au Parti communiste.

(9) *La Voce repubblicana*, 24 février 1976.

(10) *Voce repubblicana*, *ibid.*

Geneviève BIBES. — The party system.

The crisis encountered by the Italian political parties has hit them in their multiple duties of structures for participation and integration and of organizations for decision making. The results of the latest elections — increase in the floating vote and in abstentions, the success of unusual parties such as the radical party or the regional parties — show the difficulties which the parties are facing in their relations with their electors. The specific form of the Italian party system, characterized both by the domination of two groups — the Christian Democrats and Communists obtaining nearly two thirds of the votes, and by an extreme multiplicity of parties, such that eleven groups are represented in Parliament, renders the constitution of governmental alliances extremely precarious and difficult. After the center (1947-1962) the center-left (1962-1976) the national unity established in 1974 fell apart in 1979. Since April 1980 the governability of the country rests on a new agreement between Christian-Democrats and Socialists. But the ambiguity of the intentions of the two partners and the uncertainty of both the Communist attitude and the results of the next elections make it impossible to determine if it is a new edition of the center-left or a step towards an unknown solution.

RÉSUMÉ. — *La crise qui frappe les partis politiques italiens les atteint dans leur double fonction de structures de participation et d'intégration et d'organismes de décision. Les résultats des dernières consultations électorales — accroissement du vote flottant et de l'abstention, succès de partis atypiques comme le parti radical ou les partis régionaux — témoignent des difficultés rencontrées par les partis dans leurs rapports avec leurs électeurs. La configuration spécifique du système partisan en Italie, marqué à la fois par la domination de deux formations, la démocratie chrétienne et le parti communiste recueillant près des deux tiers des suffrages, et par un pluralisme très prononcé, permettant à onze formations d'être représentées au Parlement, rend par ailleurs extrêmement ardue et précaire la constitution d'alliances gouvernementales. Après le centrisme (1947-1962) et le centre-gauche (1962-1976), l'unité nationale établie en 1976 s'est à son tour effondrée en 1979. Depuis avril 1980, la « gouvernabilité » du pays repose sur un nouvel accord démocrates chrétiens - socialistes. Mais l'ambiguïté des intentions des deux partenaires et les incertitudes aussi bien de la politique communiste que des prochains résultats électoraux ne permettent pas de dire s'il s'agit d'une nouvelle édition du centre-gauche ou d'une étape vers une solution imprévisible.*